

# Communiqué de Presse

Septembre 2011



## **ACCESSIBILITE & HANDICAP, une démarche ergonomique complémentaire menée par les experts d'IDENEA.**

**A l'heure des dérogations parlementaires sur la loi de février 2005 réclamant l'accessibilité à tous les bâtiments, l'actualité grenobloise met l'Accessibilité et le Handicap au cœur des préoccupations des communes et des entreprises. Régulièrement sollicitée pour mener des études ergonomiques visant à l'amélioration de l'existant au sein des entreprises de la région, IDENEA s'exprime sur le rôle de ses experts ergonomes.**

### **Accessibilité & Handicap...**

L'accessibilité prend en compte les différents contraintes et besoins des personnes en situation de handicap. La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

**Officiellement, la question du handicap concerne 10 % de la population, dans la réalité, c'est environ 40 % de la population qui est confronté à des difficultés de déplacement et de repérage.**

Le handicap est souvent associé à l'image du fauteuil roulant. La question du handicap est plus large que cela, il concerne un grand nombre de personnes. Lorsque l'on parle de handicap, on parle de déficiences : intellectuelles et psychiques, visuelles, auditives mais aussi de motricité. Sans compter les personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour se repérer dans l'espace, pour marcher et les personnes qui manient des poussettes,...

### **Qu'est ce que vient faire l'ergonomie dans tout ça ?**

L'ergonome a en charge l'aménagement des postes de travail en prenant en compte les besoins des employés, le fonctionnement général du poste de travail, les activités en amont et en aval et le contexte économique et organisationnel de l'entreprise.

Pour les projets de mise en accessibilité, l'ergonome prend aussi en compte l'entreprise, l'établissement et l'usage de ces bâtiments ainsi que les utilisateurs.

La mise en accessibilité d'une mairie et d'une entreprise de production n'engendre pas les mêmes aménagements. Il est important d'identifier les besoins en fonction des activités : la mairie accueille une typologie large de la population, personnes âgées, enfants, adultes en situation de handicap, ... une entreprise doit répondre aux besoins de personnes en situation de handicap et ceci pas dans l'ensemble de l'entreprise, pour certaines zones la mise en accessibilité n'est pas judicieuse.

De plus, rendre les circulations verticales accessibles peut devenir extrêmement couteux, il est important de mesurer la nécessité de le faire, pour qui, pour quoi et dans quel contexte...c'est ce que s'appliquent à faire les experts d'IDENEA au travers de leurs métiers d'ergonomes.

**Ce thème vient d'être développé lors d'une communication de deux ergonomes d'Idénéa, Solène Maillot et Julie Asty, au Congrès de la SELF à Paris, mi-septembre 2011**

**Le programme du congrès en ligne : <http://www.ergonomie-self.org/media/media56187.pdf>**

---

En savoir plus sur Idenea Ergonomie : [www.idenea.fr](http://www.idenea.fr)

Idenea est une agence d'ergonomie généraliste fondée en 2000 par Damien HUYGHE et Stéphane DENIS. SARL au capital de 15 400 € - RCS 431 854 629 GRENOBLE.

## ANNEXES : les experts d'IDENEA racontent...

### STMicroelectronics, mise en accessibilité du site de Crolles

STMicroelectronics a mis en place un projet pour la mise en accessibilité du site de Crolles et de ses bâtiments.

*A l'époque, IDENEA intervenait chez STMicroelectronics, dans le domaine des conditions de travail, sur une problématique de TMS en salle blanche.*

**LA DEMARCHE...** Un **groupe pilote** est constitué : des membres du CHSCT, un référent travaux, une infirmière et le responsable du site.

Le rôle de ce groupe pilote est de **suivre l'action des ergonomes** et de prendre des décisions, et surtout de cibler les zones les plus concernées par la question de l'accessibilité.

Le groupe pilote divise symboliquement le site en **trois zones à expertiser**. Chaque zone inclut les bâtiments et les accès piétons pour s'y rendre. Pour cette raison, nous intitulons ces zones « îlots ».

- **L'îlot 1** comporte l'îlot l'accueil : l'entrée du site, l'accès au site par les véhicules, vélos, et piétons, le bâtiment d'accueil des visiteurs, et les cheminements induits.
- **L'îlot 2** comporte les bâtiments modulaires où sont logées des activités de bureaux, et de formation,
- **L'îlot 3** regroupe des services transverses, comme le service R.H., le service médical, le comité d'entreprise, le magasin. Il s'agit donc de plusieurs zones utilisées transversalement par l'ensemble des salariés.

Pour chaque îlot, un pré diagnostic et une analyse détaillée ont été réalisés et Idénéa a rendu pour chacun des îlots **un diagnostic détaillé et des préconisations génériques (largeur de circulation, hauteur des ressauts, trottoirs, etc ...)**.

Parallèlement nous réalisons des **tests utilisateurs**, qui se déroulent au printemps 2009. Nous faisons appel à la fois à quelques salariés en situation de handicap appartenant au groupe STMicroelectronics, et à la fois à un groupe de personnes externes qui sont recrutées par l'intermédiaire de l'association EXECO (*association qui met en œuvre la conception et l'accompagnement de politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées*).

**Les tests d'accessibilité** sont réalisés sur plusieurs jours avec des personnes déficientes visuelles, déficientes auditives, en fauteuil électrique et/ou manuel, et/ou se déplaçant avec des béquilles.

Lors des tests, le site est parcouru selon des parcours prédéfinis. Les déplacements des personnes sont filmés, photographiés et les verbalisations transcrites : accès aux locaux, franchissement des portes et des trottoirs, déplacements dans les couloirs...ils ont un effet « prise de conscience », ils pointent du doigt la réalité.

Suite à ces tests utilisateurs et à l'analyse détaillée de chaque îlot, Idénéa a mis en place un plan d'action, zone par zone, afin d'identifier les actions à mener pour la mise en accessibilité du site.

### Banque Populaire des Alpes, mise en accessibilité d'une plate forme téléphonique :

A la Banque Populaire des Alpes, où nous sommes intervenus régulièrement sur plusieurs sites depuis 2008, des véritables démarches de maintien dans l'emploi et d'accessibilité ont été mise en place pour l'accompagnement des collaborateurs handicapés vers un meilleur vécu, au quotidien de leur handicap (personnes en fauteuil roulant ou personnes ayant une déficience auditive).

En effet, dans les équipes où un(e) salarié(e) handicapé travaille, il arrive très fréquemment que le reste des salariés de la même équipe manifestent une méconnaissance de la problématique « handicap ».

En tant qu'ergonome, nous aidons à déterminer, à entendre et surtout à donner à entendre les dysfonctionnements du poste de travail et les situations invalidantes. Nous nous faisons écho de ce qui n'est pas encore formulé et de ce que les personnes ressentent comme difficile à exprimer.

Notre mission primordiale est de trouver des pistes matérielles pour améliorer concrètement le vécu quotidien :

- d'une personne qui souffre de mal de dos chronique, dont le poste de travail n'est pas du tout adapté
- d'une personne qui se déplace quotidiennement dans un service ou tout le monde est valide, et rien n'est conçu pour sa propre façon de se déplacer
- d'une personne qui continue à lire sur les lèvres ce que disent ses collègues parce que porter ses prothèses en continu est devenu insupportable (amplifications insupportables de tous les bruits périphériques)

Enfin, nous souhaitons ouvrir, en travaillant conjointement avec des associations comme Execo, sur une réflexion plus large et importante, celle de la façon dont les salariés valides vivent, conçoivent, comprennent et coexistent avec le handicap. Cela nous amène, quotidiennement, à tenter de nous mettre à la place de salariés handicapés qui font changer et évoluer notre regard.

De plus, sur la partie équipement, nous tentons de faire évoluer les outils utilisés pour la mise en accessibilité et les aménagements de poste des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.